



BIOPÔLE SB-B LEUCINE

EPALINGES – VD

MAÎTRE D'OUVRAGE

Caisse de pensions
de l'État de Vaud
Représentée par
Retraites Populaires
Rue Caroline 9
1001 Lausanne

ENTREPRISE TOTALE

HRS Real Estate SA
Rue du Centre 172
1025 Saint-Sulpice

ARCHITECTES

Burckhardt Architecture SA
Rue du Port-Franc 17
1003 Lausanne

INGÉNIEURS CIVILS ET GÉOTECHNIQUE

Küng et Associés SA
Chemin du Grand-Record 7
1040 Echallens

BUREAUX TECHNIQUES

CVSR
WSP | BG Ingénieurs
Conseils SA
Avenue de Cour 61
1007 Lausanne

ÉLECTRICITÉ

BETELEC SA ingénieurs-
conseils en électricité
La Pierreire 2
1029 Villars-Sainte-Croix

INGÉNIEURS FAÇADES

BIFF SA Ingénieurs &
Spécialistes enveloppe
du bâtiment
Avenue de la Gare 50
1003 Lausanne

INGÉNIEURS FEU

WSP | BG Ingénieurs
Conseils SA
Avenue de Cour 61
1007 Lausanne

ARCHITECTES PAYSAGISTES

Monnier architecture
du paysage SA
Rue Cité-Derrière 3
1005 Lausanne

INGÉNIEURS PHYSIQUE

WSP | BG Ingénieurs
Conseils SA
Avenue de Cour 61
1007 Lausanne

GÉOMÈTRES

BBHN SA
Avenue de Lonay 17b
1110 Morges

COORDONNÉES

Route de la Corniche 11
1066 Epalinges

Conception 2017 – 2020
Réalisation 2020 – 2023

Édité en Suisse



BÂTIMENT DE RECHERCHE

HISTORIQUE/SITUATION > Le projet Biopôle Leucine s'inscrit dans la mise en œuvre du plan d'affectation cantonal (PAC) Vennes 309, qui définit le cadre du développement du Campus Biopôle. Le projet a fait l'objet d'un concours conjoint avec le CHUV pour la réalisation de trois bâtiments destinés à la recherche.

Le bâtiment Leucine, à deux pas du terminus du métro M2, est le premier bâtiment réalisé dans le cadre de ce concours pour la Caisse de pensions de l'État de Vaud (CPEV). Le bâtiment livré en « gris » (c'est-à-dire sans aménagement intérieur) permettra aux différents locataires – jusqu'à cinq par plateau – de développer leurs activités de recherche. Leucine marque la dernière pièce du plateau nord du campus Biopôle. Situé à l'articulation de la rupture de pente, la construction, dont l'accès principal se fera par le toit, vient compléter le pôle de recherche par un programme de laboratoires destinés à des entreprises des sciences du vivant.

PROGRAMME > Le projet est réparti sur sept niveaux de sous-sol et un édicule de trois niveaux pour le restaurant et bureau et fitness, quatre abritant 278 places de parking, et trois semi-enterrés livrés bruts destinés pour des bureaux et laboratoires. Un restaurant ainsi qu'un fitness devraient également voir le jour. Une zone dédiée sur l'esplanade permettrait l'installation d'une terrasse pour le restaurant.

PROJET / CONCEPT > Le projet est une infrastructure complexe qui devra répondre aux attentes des futurs locataires et s'adapter également aux évolutions des besoins de la recherche de pointe. Au-delà de la technicité de ce type de programme, le projet s'efforce d'offrir, au travers de ses qualités architecturales et spatiales, des espaces de représentation, des lieux d'échanges formels et informels entre différents groupes de recherche. Il doit aussi offrir des lieux d'interaction entre le monde scientifique et le grand public.



À l'image d'un quartier, ce monument urbain est doté d'espaces publics qui articulent le campus, offrant à ses usagers des espaces végétalisés de respiration. Biopôle Leucine, du fait de son implantation dans la topographie, se caractérise par son échelle : un bâtiment socle – qui à terme se développera sur 200 mètres de long – s'ancre dans le paysage en s'ouvrant sur le bassin lausannois et les Alpes.

À une échelle plus petite, une attention particulière a été portée à la création d'un environnement de qualité. De faibles gabarits abritent les bâtiments de services : restaurant, fitness, mais aussi des sous-espaces extérieurs à échelle plus domestique, plus faciles à s'approprier : aires de détente, de restauration. Cette échelle réduite, propre aux besoins du quotidien, a l'ambition d'offrir au campus une atmosphère combinant harmonieusement le cadre de vie et celui du travail.





RÉALISATION > La construction est traditionnelle en béton, avec poteaux et dalles, pour offrir un maximum de flexibilité dans l'aménagement. Le choix d'une trame structurale permet, à la fois, de répondre au dimensionnement du parking souterrain et à l'aménagement des futurs laboratoires.

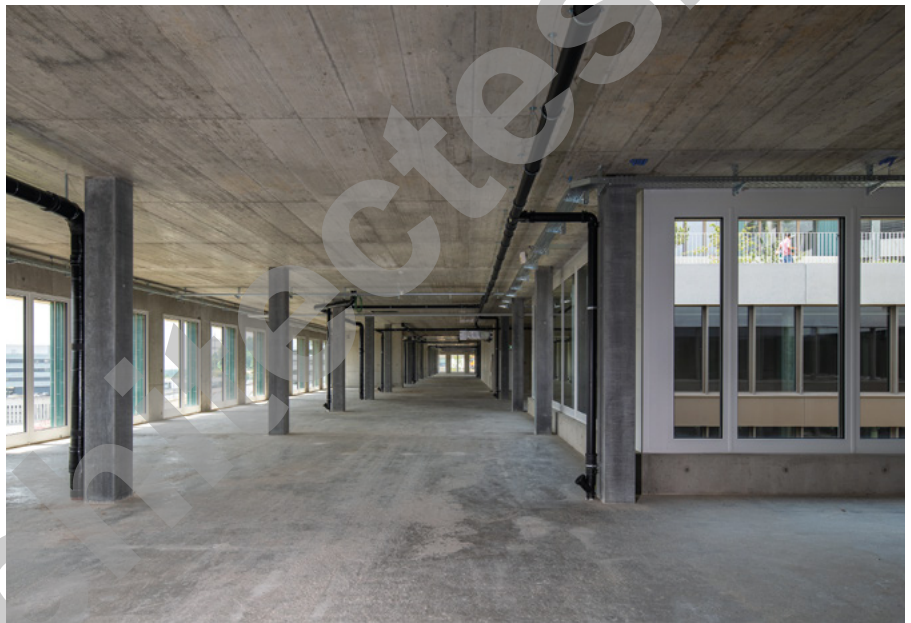
La façade se compose d'une stratification de bandeaux en béton préfabriqués et de bandeaux de vitrages, rythmée par une alternance de fenêtres toute hauteur et de meneaux en céramique collés sur l'isolation périphérique. À l'intérieur, le bâtiment est livré brut à l'exception d'une cafétéria, d'une salle de conférences, des vestiaires et sanitaires.



TECHNIQUES > Le bâtiment répond aux critères Minergie®. Le chauffage est assuré par une production à distance. Un groupe thermique permet la production de froid confort. Des dalles actives diffusent, en fonction des températures, du froid ou du chaud dans les laboratoires et les zones administratives.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS > La particularité du projet, du fait de son implantation dans la topographie, est qu'on y accède par sa toiture principale qui offre un espace extérieur de référence pour le campus, lieu d'échanges informels pour la communauté scientifique. L'espace proposé est majoritairement végétalisé avec une offre de plantations qui répond à la problématique actuelle du réchauffement climatique. Le jardin est composé de massifs de différentes densités qui articulent l'espace.

DÉFIS > La proximité du métro M2 et des bâtiments Alanine et Phenyl a présenté un sérieux défi. De même que la profondeur du fond fouille - 22 mètres - qui a nécessité des travaux spéciaux de grandes ampleurs.



CARACTÉRISTIQUES

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| Emprise au sol | 3'909 m ² |
| Surface brute de plancher | 22'647 m ² |
| Volume bâti | 89'055 m ³ |
| Nombre de niveaux hors-sol | 6 |
| Nombre de niveau sous-sol | 4 |
| Places de parc intérieures | 278 |

